**Communiqué de presse**

**Fixation de la date de détachement du coupon et de la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle de réserves de 30 euros par action**

**Paris, le 8 septembre 2014 -** Les actionnaires de CNIM réunis en assemblée générale ordinaire le 8 septembre 2014 ont approuvé la distribution exceptionnelle d'un montant de 30 euros par action prélevé sur le poste « Réserves ».

Le Directoire, sur délégation de l'assemblée générale du 8 septembre 2014, a décidé que la mise en paiement de la distribution interviendra le 16 septembre 2014 et a fixé la date de détachement du coupon au 11 septembre 2014, avant ouverture du marché.

En conséquence, les actionnaires de CNIM sont informés qu'à partir du 11 septembre 2014, à compter de l'ouverture du marché, l'action de CNIM se négociera sans droit à la distribution précitée (négociation ex droit).

**A propos de CNIM : www.cnim.com**
CNIM conçoit et réalise des ensembles industriels clés en main à fort contenu technologique, et délivre des prestations d'expertise, de services et d'exploitation dans les domaines de l'Environnement, de l'Energie, de la Défense et de l'Industrie.
CNIM emploie 2800 collaborateurs dans 15 pays pour un chiffre d'affaires 2013 de 781,9 millions d'euros dont 67,6 % réalisé à l'export. CNIM est coté sur Euronext Paris.

Contact presse : Caroline Simon
tel : + 33 1 53 70 74 70
portable : + 33 6 89 87 61 24